

Les 20 ans de AMECQ

Association des médias écrits communautaires du Québec

Les journaux communautaires

Des oreilles qui écoutent, des yeux qui observent

«Le mouvement des médias communautaires est né au début des années 70 au point de rencontre de trois demandes sociales et démocratiques : diversifier l'expression publique en multipliant le nombre des médias; rapprocher les usagers des médias des producteurs de leur contenu; et mobiliser les ressources locales derrière des projets de survie et de développement des communautés locales. Comme on peut le constater chaque jour,



François Demers,
Professeur en journalisme à l'Université Laval

ces trois enjeux sont toujours aussi pressants aujourd'hui. Diverses circonstances ont fait de la télévision le premier média où le mouvement s'est affirmé. Peu après, la radio a emboîté le pas. Puis, peu à peu, la presse écrite. Aujourd'hui, on pourrait prétendre, sans vouloir insulter les autres, que c'est elle qui manifeste le plus de vigueur. L'arrivée de l'AMECQ, puis son action persévérante et énergique, ont quelque chose à y voir, indéniablement.»

(Nathalie Deraspe a collaboré au journal L'À fleur d'eau, des Îles-de-la-Madeleine et fut présidente de l'AMECQ en 1987-1988.)

«Je trouve les journaux communautaires extrêmement importants. Surtout présentement, avec la forte concentration de la presse. C'est devenu dangereux aujourd'hui dans les journaux nationaux, car on ne retrouve qu'un point de vue unique, souvent celui des agences de presse; les grands journaux se fient à ça et l'information est souvent réécrite, romancée et diluée.



Nathalie Deraspe,
compositeur interprète

Malheureusement, les journaux communautaires ont souvent de la difficulté à vivre et pourtant, on y retrouve une dynamique qu'on ne retrouve pas nécessairement dans les grandes métropoles. Pourtant, les bonnes idées de la presse communautaire sont exportables. On pourrait davantage améliorer la vie communautaire et le sentiment d'appartenance car il ne faut pas perdre de vue l'ensemble de la communauté!»

«Bien entendu, le Conseil de presse a un préjugé nettement favorable face aux journaux communautaires; l'AMECQ est d'ailleurs membre associé du Conseil. Rappelons que le Conseil de presse est là pour protéger, pour qu'il y ait une liberté qui émane de la presse et que le droit du public soit aussi préservé. La presse communautaire se situe à un niveau très près des gens du



Robert Maltais,
secrétaire général du Conseil de presse du Québec

peuple, et toute la force des communications de masse est essentielle dans la société. Cette force se trouve vraiment en rapport avec la démocratie. Quant à l'avenir de la presse communautaire, je crois que, tant et aussi longtemps que la presse communautaire répondra à des besoins fondamentaux, son avenir est éternel! La population a le droit de savoir ce qui se passe dans sa communauté.»

Reconnaissons et apprécions chacun des gestes faits pour nos communautés



L'implication sociale et le bénévolat en particulier ont différents visages. Ils se manifestent dans plusieurs secteurs d'activité comme un geste du cœur, un élan de générosité, un don de soi. L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec se révèle un moment privilégié pour reconnaître chacune des actions et chacun des sourires faits par des gens, pour des gens. À titre de ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et au nom du gouvernement du Québec, je souhaite exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à vous toutes et tous qui donnez si généreusement de votre temps et de votre énergie à des causes qui vous tiennent à cœur, à des activités, aussi nombreuses que variées, qui vous passionnent.

La politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

En septembre, je dévoilais la politique nationale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, contenue dans un document intitulé *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Il y a lieu d'être fier de cette politique car, après des années de travail et d'échanges animés avec le milieu communautaire, je peux affirmer aujourd'hui qu'une étape majeure a été franchie en matière de relations entre le pouvoir public et le réseau associatif et communautaire, situant de ce fait le Québec parmi les États les plus progressistes.

Cette politique met notamment l'accent sur deux aspects cruciaux de la relation qu'entretiennent le milieu communautaire et le gouvernement : le respect de l'autonomie des organismes communautaires dans les différents rôles sociaux qu'ils assument et la reconnaissance de l'importance de l'action communautaire en tant qu'agent de développement de la citoyenneté et de développement social.

La politique bonifie aussi à maints égards les pratiques qui avaient cours jusqu'ici. Mentionnons l'engagement à soutenir le recrutement, la formation et l'encadrement des bénévoles, de même que l'appui à la reconnaissance des compétences développées dans l'action bénévole. Elle reconnaît ainsi la contribution de l'action bénévole sous ses différentes facettes.

Le prix Hommage bénévolat-Québec

Notre reconnaissance du travail des bénévoles se manifeste aussi par le prix Hommage bénévolat-Québec. Ce prix annuel, remis par le gouvernement du Québec à une quarantaine de personnes et d'organismes œuvrant dans toutes les régions, est essentiel à nos yeux. En effet, ce signe de gratitude encourage les lauréats et l'ensemble des bénévoles à poursuivre leur engagement qui constitue, par ailleurs, un fier exemple pour la relève.

Bénévoles, intervenantes et intervenants du milieu socio-communautaire, vos gestes s'inscrivent dans une démarche marquée au sceau de l'entraide, de la solidarité et du respect de l'autre. Je vous remercie d'être là. Sachez que par votre engagement, vous participez à l'édification et à l'amélioration du Québec moderne, une société où il fait bon vivre.

Un 20^e anniversaire à souligner!

Enfin, je salue l'Association des médias écrits communautaires du Québec pour ses vingt ans de présence active au sein de la communauté. Ces médias jouent un rôle essentiel : d'une part, ils encouragent l'entraide, la solidarité et le développement et, d'autre part, ils s'emploient à promouvoir la vie de quartier, de village, la diversité culturelle et la réinsertion sociale pour épauler celles et ceux qui soutiennent l'action communautaire et l'économie sociale. Longue vie à l'association, à ses membres et à ses bénévoles!

Nicole Léger
Ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
Responsable de l'action communautaire et bénévole



Québec